

La Pistarel



Bulletin municipal

Montbrun-Lauragais



www.montbrun-lauragais.fr
05 61 81 91 77

Juin 2016 - N°86

illustrations page de couverture

- **Le Comité des Fêtes**
 - 20^e marché aux fleurs
- **Au Four et au Moulin:**
 - 8^e fête du moulin : accrobranche
 - Rando-rallye des tricyclecaristes
de France

éditorial 3

patrimoine

- Visite descriptive de l'église 4-5

vie communale

- Le Conseil Municipal parcourt la commune le 13 mars 6
- Le budget 2016 de la commune : des choix difficiles 6-7
- La commission Information-Communication 8
- La commission Travaux 8
- Des nouvelles du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) 9
- Le Live Challenge 2016 9

vie quotidienne

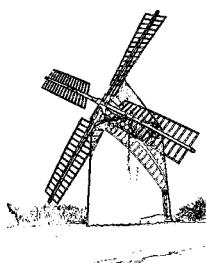
- La bibliothèque : 10-11
 - Actualités de la bibliothèque 10
 - Lecteur du Val 10-11
 - Concours de nouvelles 10-11
 - La Rando des Clochers 11
 - Table ronde chemins de Saint-Jacques 11
- Lou Busby élue Miss Toulouse 11
- Poisson d'avril à Montbrun 12
- Dépôts sauvages et déchetterie 12

vie associative et festive

- Le Comité des Fêtes : 13-14
 - Création - bureau - calendrier, etc. 13
 - Fête du Printemps le 2 avril 13-14
 - 20^e Marché aux Fleurs 14
- Au Four et au Moulin 15-16
 - AG , bureau calendrier 15
 - 8^e fête du moulin 15-16
 - Rando-rallye des tricyclecaristes de France. 16
- Autour de l'École. 17
- L'ASIP devient Inter F.C. 18
- Voir Madagascar Autrement 18
- Les Vocales 19

état civil 19

infos mairie 19



Bulletin municipal de Montbrun-Lauragais : conçu par la commission Information/Communication

- Édition : mairie de Montbrun-Lauragais
- Comité de Rédaction : Fred Baquié, Gérard Bolet, Chantal Guyet, Jean-Luc Moles, Christian Rouget, Gilbert Sénac
- Ont participé à la production de certains articles et photographies les membres des commissions municipales et des associations

Au moment où j'écris cet éditorial, le congrès des Maires de France est rassemblé à Paris et demande une fois de plus avec force au Président de la République, toutes couleurs politiques confondues, de mettre fin à la diminution programmée de la dotation aux communes et intercommunalités. Car on en voit maintenant les principales conséquences, qui étaient prévisibles depuis le début de cette politique en 2013 : la diminution de l'investissement des collectivités locales, la diminution des commandes de travaux aux entreprises locales et, après avoir tenu bon pendant deux ans grâce à des efforts d'économies, l'augmentation inéluctable des impôts locaux.

Notre commune n'échappe pas à cet engrenage, qui nous amène au vu du budget 2016, à revoir notre politique, sans renoncer à nos projets. Deux décisions importantes ont été prises :

- Une hausse des taux des impôts locaux, expliquée en détails page 7. Elle est aussi modérée que possible, et insuffisante pour compenser la baisse des ressources, ce qui nous amène à réexaminer nos projets.
- Comme annoncé dans *Lo Pistarel* de mars, nous avons décidé de revoir le dimensionnement du projet de salle polyvalente. Nous avons réduit la surface totale et le budget de près de 40 %, tout en veillant à préserver l'espace réservé aux activités liées à l'école et en conservant le principe d'une grande salle de 250 m². Ce changement important du programme nous a obligés à relancer un appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre et donc à changer d'équipe d'architectes. Le choix d'une équipe parmi les quatre sélectionnées est en cours. À la lumière de l'expérience précédente, nous veillerons à en retenir une bien en phase avec nos objectifs, nos contraintes et notre budget.

Par ailleurs, l'opportunité se présente d'acquérir une maison en vente au centre du village, pour créer une « maison des associations et des initiatives citoyennes ». Nous examinons actuellement le prix d'achat, le coût des travaux d'aménagement et le montant des subventions. Si ce projet aboutit, et nous en avons la ferme intention, il permettra d'offrir aux associations de la commune des espaces complémentaires de la salle polyvalente et adaptés à leurs activités. Une fois la question de l'achat réglée, nous comptons associer largement les Montbrunois à cette réalisation, avec des modalités de participation citoyenne que nous discuterons avec vous.

Sans attendre, avec l'été qui arrive, la 4^e édition du Live Challenge va débiter. Le Foyer Rural, organisateur de cette manifestation qui rencontre de plus en plus de succès, compte sur votre participation et, pour ceux qui le peuvent, votre aide bénévole un jeudi de temps en temps.

Comme vous le voyez, le contexte économique difficile ne nous fait pas renoncer à nos projets, tant qu'ils sont réalistes. Plus que jamais, votre assentiment et votre participation seront nécessaires pour les mener à bien.

Le Maire, Gérard Bolet



Éditorial



Nous commençons ici une nouvelle série d'articles liés à notre patrimoine communal. Après le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, nous allons faire une visite descriptive de notre église.

Nous commencerons par voir l'histoire de sa construction et son architecture extérieure, puis nous poursuivrons par la visite intérieure en deux chapitres respectivement consacrés aux vitraux puis aux statues.

Visite de l'église

Montbrun a eu, au fil de son histoire, plusieurs églises et chapelles dont vous pourrez lire les détails en vous référant à la bibliographie à la fin de cet article et au site de la Mairie. Nous ne nous intéresserons ici qu'à l'église actuelle.

Historique

Une délibération du Conseil Municipal du 10 août 1863, présidé par le maire M. Armaing, décida la démolition de l'église de Montbrun-le-Vieux (qui demandait beaucoup de travaux pour sa remise en état) et la construction d'une nouvelle église au lieu-dit l'Houm, lieu de passage où se trouvaient déjà la mairie et l'école. Mais cela ne se fit pas sans une certaine opposition, notamment de la part des habitants de Montbrun-le-Vieux.

Les matériaux devaient être récupérés sur l'ancienne église pour l'édification de la nouvelle. Cette nouvelle église permit la mise en place d'un centre de village neuf en rejoignant ainsi la mairie et la maison d'école installées depuis 1850 sur ce lieu.

Le plan et le devis (10 188 Francs) sont présentés par M. Eugène Pinel, architecte, et approuvés. Le terrain (parcelle 179-B) avait été offert à la commune le 18 août 1861 par M. Louis Roques, 83 ans, propriétaire du château de Lannes, et habitant à Donneville.

Le financement de la construction comportait une augmentation de l'imposition locale, un prêt de 4 000 Francs auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et le montant d'une souscription qui recueillit 6 188 Francs.

Les plans ne furent pas acceptés par le Conseil des Bâtimens Civils de la Haute-Garonne, et un nouveau projet fut élaboré par un autre architecte, M. Auguste Delort,

accepté par le Conseil Municipal en novembre 1864 et par l'administration (sous-préfet de Villefranche).

La construction de l'église commença dans le dernier trimestre de 1865. Les travaux furent exécutés par le maçon Pierre Savy.

La démolition de l'église de Montbrun-le-Vieux est achevée début 1866.

Le devis de l'église fut dépassé pour plusieurs raisons :

1. Les matériaux de l'ancienne église ne permettaient pas de construire en totalité la nouvelle (briques abîmées, charpente inutilisable). La brique foraine complémentaire fut fournie par M. Caussé, briquetier à Négrétis près de Lissac.

2. Modification du projet initial par l'adjonction d'un porche à l'entrée de l'église (pour abriter les fidèles, nettoyer la boue des chaussures, se rencontrer et se saluer hors l'église) et par la modification du clocher.

Les travaux furent terminés en 1877 et le montant total s'éleva à 16 462 Francs.

Pendant les travaux de démolition de l'ancienne église et de construction de la nouvelle, M. Louis Roques, déjà donateur du terrain, prêta un hangar pour assurer les diverses célébrations religieuses.

Architecture extérieure de l'église

Le style général choisi fut le néogothique de type toulousain.

Le clocher de l'église Saint Michel de Montbrun avait été initialement prévu en clocher-mur bâti sur le pignon occidental de l'église. Mais, pour



une raison inconnue, ce projet de clocher fut modifié. Une fois l'abside et la nef terminées, une adjudication eut lieu en 1872, obtenue par l'entrepreneur Philippe Evêque, de Toulouse, pour le nouveau projet de l'architecte Delort : un clocher-tour polygonal à deux étages de baies et une flèche. Il fut bâti sur le modèle de l'abbatiale de Saint-Sernin de Toulouse comme tous les clochers de celles bâties ou rénovées au XIX^e siècle (Escalquens, Corronsac,...). Le clocher est de plan carré et passe à un octogone comportant deux étages de huit baies géminées à arcs en mitre typiques du pays toulousain, et d'abat-son en bois.

Une terrasse le couronne. Un rang d'arcature en plein cintre sur faux machicoulis soutient la balustrade. Des dents d'engrenage soulignent les corniches moulurées et, tout en haut, la flèche est ornée de cordons dégressivement espacés. Quatre clochetons, élégants pinacles, encadrent le clocher.

Les différents étages progressent en diminuant leurs dimensions, réminiscence d'une pratique ancienne encore utilisée à l'époque gothique à Toulouse. Ce clocher, élevé tout en foraines, a une fort belle allure et constitue un véritable point de repère dans le paysage des coteaux.

La rosace dont il ne reste que les côtés en vitraux colorés, donne sur une pièce au-dessus du porche. Une tentative de restauration a été entreprise en 2010 mais n'a pas pu être menée à terme pour des raisons budgétaires et du peu d'intérêt manifesté par les Montbrunois puisque seules 3 personnes sont venues à la réunion provoquée pour ce projet.

Le clocher surmonte **un porche** ouvert sur trois côtés, en arcs en tiers-point, protégeant la porte d'entrée. L'adjonction de ce porche qui n'était pas dans les plans de départ a décalé la rosace qui ne donne pas dans la nef de l'église alors qu'elle devait être visible depuis l'intérieur.

L'horloge fut posée en 1911 par l'horloger Dulon de Carbone pour la somme de 1 180 Francs. Elle est équipée d'un cadran extérieur et d'un cadran intérieur sur la tribune. Après maintes réfections, elle a été remplacée en 2005. En même temps, le dispositif d'électrification de l'horloge et des cloches a été remplacé par un plus moderne et l'heure est réglée automatiquement, même aux changements d'heure annuels.



Dans le clocher sont suspendues deux **cloches**. L'une, la plus petite, venant de l'ancienne église de Montbrun-le-Vieux a été fondue en 1574 dans la fonderie P. Poncet à Toulouse et est classée Monument Historique depuis le 30 octobre 1914. Et l'autre, la plus grosse, a été fondue en 1868 dans la fonderie Louison à Toulouse. Elle a été donnée par M. Louis Roques qui en est le parrain et son épouse Joséphine en est la marraine. Tous ces éléments sont inscrits sur la cloche.

Le corps principal de l'église :

La nef et l'abside sont bordées de contreforts soutenant le léger voûtement intérieur. Les fenêtres présentent des entourages en arc brisé en relief.

Les bas-côtés longent la nef et la travée du chœur mais, ici encore, plusieurs modifications dans l'avancement du projet et des travaux sont apparentes. L'ensemble de cet édifice présente une parfaite homogénéité de plan et de lignes.

Bibliographie

- Monographie de la commune de Montbrun par l'instituteur B. Perruc, 1879-1863
- Léon Galibert : Histoire de la baronnie et du consulat de Montbrun, 1863 réédité en 1986
- Raymond Corraze : La baronnie épiscopale de Montbrun, 1934
- Archives de la Mairie de Montbrun-Lauragais : registre des délibérations du Conseil Municipal
- Jacques Gironce : Églises et chapelles de Haute-Garonne, Canton de Montgiscard, Éditions Empreinte, 2005
- « Lo Pistarel » : bulletins municipaux annuels (2001, 2002, 2003, 2004)
- Site internet www.montbrun-lauragais.fr / Patrimoine / Église

Le 13 mars 2016, le Conseil Municipal parcourt la commune

Dimanche 13 mars au matin, les conseillers municipaux, avec les cinq nouveaux élus issus des élections municipales partielles du 31 janvier dernier, ont parcouru notre grande commune de 11 km² pour repérer et se rendre compte sur le terrain des particularités de chaque quartier et hameau. Ils se sont arrêtés aux endroits où il y a des réalisations en cours, des projets ou des questions particulières à régler. Dans un mail adressé au préalable aux habitants, ils ont invité les riverains des points d'arrêt à profiter de l'occasion pour les rencontrer sur place et discuter avec eux au fur et à mesure de leurs déplacements successifs à Montbrun le Vieux, Vassal, Chemin de Montan, Le Lac, Le Taros, Peyronnet, Chemin du Pastel (lotissement Souleilla de l'Hom), Chemin de Claverie et Chemin de Roumieu.

Si peu de personnes se sont finalement déplacées sur les lieux de rendez-vous, au moins l'opportunité aura été offerte... C'est sur le chemin du Pastel où plusieurs maisons sont en construction qu'ils ont pu faire connaissance



et se présenter aux nouveaux propriétaires et habitants de la commune. D'autres habitants, absents ce matin-là, ont quand même profité de l'occasion pour exprimer leurs doléances en répondant au mail de la Mairie. Et les élus, anciens et nouveaux, ont pu prendre une meilleure conscience des divers lieux, de leurs particularités et de leurs contraintes.

Le budget 2016 de la commune : des choix difficiles

Le 15 avril, le Conseil Municipal a voté le budget de la commune pour 2016. Jamais depuis 2001 il n'avait été aussi difficile d'équilibrer ce budget et de trouver les ressources correspondant à nos dépenses de fonctionnement.

Non pas parce que nous serions subitement devenus dépensiers, mais parce que l'État ferme les robinets et diminue chaque année un peu plus les ressources qu'il apporte aux communes et aux intercommunalités, la dotation globale de fonctionnement (DGF).

Pourquoi ? Parce que celles-ci doivent participer au remboursement de la dette que l'État creuse allègrement d'année en année. Car, il faut le savoir, alors que les communes doivent obligatoirement équilibrer leur budget de fonctionnement sans recours à l'emprunt

(celui-ci est réservé aux investissements), ce n'est pas le cas de l'État.

De plus, pour « compenser » cette baisse de dotations, l'État a mis en place un fond de péréquation intercommunal (FPIC), dont le principe est que les communes et intercommunalités les plus « riches » reversent une partie de leurs ressources aux plus pauvres, et vice-versa. Et comme le Sicoval et ses communes sont considérés comme riches, le FPIC nous coûte de plus en plus cher chaque année.

Voici l'évolution de nos ressources venant de l'État depuis 2013 : cela représente une perte de ressources de près de 23 000 € par rapport à 2013, près de 9 000 € par rapport à l'année dernière. Cumulé depuis 2013, ce sont plus de 45 000 € qui ne sont pas rentrés dans les caisses de la commune. (Voir tableau ci-contre)

	2013	2014	2015	2016	2016/2013	2016/2015
DGF (Dotation de l'État)	57 466	54 044	45 481	37 683	-19 783	-7 798
FPIC (Fonds de péréquation)	-1 031	-2 022	-2 940	-4 073	-3 042	-1 133
Total	56 435	52 022	42 541	33 610	-22 825	-8 931

Notre intercommunalité, le Sicoval, est soumise aux mêmes contraintes de la part de l'État, avec une ampleur bien plus grande, et doit donc réaliser des économies pour diminuer de 4 millions d'euros son budget de fonctionnement.

Il est courant d'entendre des critiques sur le Sicoval, et notamment qu'il coûte de l'argent aux communes. C'est le contraire, et beaucoup découvrent aujourd'hui que le Sicoval, en dehors de ses compétences obligatoires, apporte gratuitement, et sans aucune obligation, des services aux communes et aux habitants : dotation de fonctionnement (DSC : Dotation de Solidarité Communautaire), instruction des documents d'urbanisme (PLU) instruction des permis de construire, prêt de matériel pour les associations (tentes, podium,...), entretien des chemins de randonnée, organisation des Randovals, subventions aux associations intercommunales, ... Les restrictions budgétaires obligent à revenir sur cette politique généreuse et la facturation des services aux communes doit, au total, apporter 560 000 € sur les 4 millions à économiser :

- l'instruction des permis de construire est maintenant facturée aux communes à 75 % de son coût réel,
- le prêt de matériel est facturé aussi à 75 % de son coût réel,
- la DSC diminue,
- l'entretien des chemins de randonnée est réduit à un minimum, la commune devra sûrement compléter cet entretien à ses frais,
- l'organisation des Randovals est supprimée dès cette année, en attendant des jours meilleurs,
- les subventions aux associations intercommunales sont fortement réduites, celle au Lecteur du Val est supprimée.

Quelles sont les conséquences pour Montbrun ?

- La dotation de solidarité (DSC) diminue de 3 847 € (elle passe de 44 444 € à 40 597 €)
- La facturation des permis de construire, déclarations de travaux, ... coûtera 7 968 € en 2016 (basé sur le volume de 2015 et réajusté en fin d'année)
- La location de matériel pour les associations de la commune n'est pas remise en cause, mais elle coûtera 100 à 277 € par manifestation, et 520 € pour le podium.

Au total, entre les baisses de dotation, les prélèvements de l'État et la facturation des services du Sicoval, les ressources de la commune diminuent de plus de 20 000 € par rapport à 2015.

Placé devant cette situation, le Conseil Municipal a constaté qu'une baisse significative des dépenses de fonctionnement et plus globalement du budget est nécessaire et programmée, mais elle ne portera vraiment ses fruits qu'en 2017 et ne suffit pas à équilibrer le budget de fonctionnement. De plus, si on veut préserver notre capacité d'investissement et maintenir des projets ambitieux comme la salle polyvalente, il faut que l'excédent du budget de fonctionnement permette de rembourser la dette qu'il est nécessaire de contracter pour investir.

Le Conseil Municipal n'a donc pas eu d'autre choix que d'augmenter le taux des impôts locaux. Il a fait le choix de limiter cette hausse à 4,5 % : les recettes supplémentaires de fiscalité attendues sont de 7400 € environ soit un effort en moyenne de 30 €/an et par foyer pour la part communale de l'ensemble des impôts locaux. Mais ceci ne compense que le tiers de nos pertes de ressources.

Les taux 2016 pour la part communale des impôts locaux sont donc :

- Taxe d'habitation : 12,03 % (au lieu de 11,51%)
- Taxe sur le foncier bâti : 13,66 % (au lieu de 13,07%)
- Taxe sur le foncier non bâti : 66,85 % (au lieu de 63,97%)

C'est donc un budget de fonctionnement de 392 000 € que le Conseil Municipal a voté, avec des dépenses calculées au plus juste et qu'il serait difficile de faire baisser davantage dans l'immédiat. Il a également voté un budget d'investissement de 367 000 €, comprenant des dépenses indispensables pour l'entretien du patrimoine, mais aussi des projets ambitieux auxquels nous ne renonçons pas. Il s'agit de la maison des associations et de la salle polyvalente, sur lesquels nous reviendrons dans le prochain Pistarel.

La commission information-communication

Comme vous le savez, la commission Info/Com de la mairie (ouverte aux habitants qui le souhaitent, et il est toujours possible de s'y associer) a comme mission principale de diffuser les informations de la commune auprès de tous, en utilisant des supports divers et variés, afin que chacun puisse y avoir accès selon ses choix, et puisse ainsi s'intéresser et participer à la vie de village.

Aujourd'hui, ces supports sont : le bulletin municipal qui se décline sous la forme du Pistarel en couleur et des Brèves, les panneaux d'affichage, le site internet de la Mairie, les infos flashs par mail.

La commission a la volonté de toujours améliorer cette communication.

Pour Lo Pistarel, merci à toutes les associations qui nous adressent leurs articles et photos. Elles participent à l'information et contribuent au dynamisme de notre commune. Concernant les infos flashs par mail, vous êtes nombreux à faire partie de la liste de diffusion de la mairie. Cette diffusion a pour objet de pouvoir vous informer rapidement sur les questions d'actualité. L'objectif n'est pas d'envahir vos

boîtes mails... C'est pourquoi nous en modérons l'usage...

Cependant, notre liste a besoin d'être mise à jour, aussi nous vous remercions de renvoyer à la mairie (mairie@montbrun-lauragais.fr) vos adresses mail si vous souhaitez toujours recevoir les nouvelles du village par ce biais. Nous comptons sur votre collaboration et votre compréhension. Les panneaux d'affichage : nous étudions actuellement le moyen de renforcer leur visibilité.

Le site internet est un autre support, pour des informations plus pérennes. Il présente plus globalement l'ensemble des activités et services de la commune. Vous y retrouvez les actualités du Conseil Municipal, les horaires d'ouverture de la mairie, la présentation des associations, mais aussi les liens vous permettant d'accéder aux services du Sicoval, etc. Enfin, le dernier petit nouveau : **nous venons d'ouvrir une page Facebook : Mairie-Montbrun-Lauragais**, pour une information rapide, conviviale et peut-être plus accessible aux plus jeunes. Nous pensons que ce nouvel « outil » de communication complétera utilement l'ensemble des moyens d'informations mis à votre service.

la commission travaux

Tout d'abord le conseil municipal tient à remercier M. et M^{me} Barfety pour leur don de gravier concassé qui nous a permis de boucher quelques trous sur les chemins ruraux, notamment sur le chemin de Vassal, une action réalisée par l'équipe technique de la mairie.

Ce geste est d'autant plus apprécié car cette charge répétitive d'entretien des chemins et des voies goudronnées grève les finances de notre commune. Au fil des années, les travaux s'enchaînent au rythme des possibilités financières. En effet il est de plus en plus difficile de prévoir des réalisations avec la crise budgétaire que rencontrent nos communes.

Malgré tout, nous avons pu construire le trottoir sur la D91 qui permet la liaison piétonnière entre le domaine de Montbrun et le chemin du Pastel (lotissement du Souleilla), ainsi que l'accès sécurisé au village via le Domaine de Montbrun, ce qui crée un petit détour en attendant des budgets pour le raccordement direct le long de la voie.

Afin d'éviter les inondations dues aux orages sur la RD24, un aco drain a été posé (grille linéaire installée en parallèle du bateau d'accès des familles Hébrard et Rumeau à l'entrée du village) pour recueillir les eaux de surface.

La commission travaux continue de se réunir pour étudier

la réalisation de la salle polyvalente, nous sommes dans la phase de la sélection de l'architecte. Ces réalisations verront le jour, selon les aides financières que nous obtiendrons et le taux d'endettement que pourra supporter notre commune. À l'école, il a été installé depuis plusieurs mois pour sécuriser les lieux, un visiophone accompagné d'une gâche électromagnétique. Chaque accès est visionné par le personnel en charge de l'accueil des enfants pour l'ouverture à distance. Le personnel est équipé soit d'une clé, soit d'un passe magnétique.

Les ailes du moulin ont été rénovées afin de remettre en sécurité l'accès pour l'installation des voiles.

En phase de planification, un piétonnier bétonné sera réalisé entre l'école et la mairie le long du terrain multisports pour l'accès aux poussettes et aux personnes handicapées.

En cours d'étude, la réalisation des canalisations des eaux pluviales sur Montbrun-le-Vieux permettra dans un premier temps de stopper la destruction par ruissellement de la voie publique et dans un second temps le raccordement de trois lots à construire.

La commission met tout en œuvre pour trouver la solution afin de limiter à 50 km heure la route d'Issus depuis Lissac jusqu'au carrefour du village.

Des nouvelles du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Depuis le début de l'année 2016, le CCAS s'est réuni une fois, avec comme ordre du jour la validation du compte de gestion et du compte administratif 2015 et le vote du budget primitif 2016, ainsi que l'attribution du logement communal.

Pour cette attribution, l'information de la disponibilité du logement avait été faite auprès de l'ensemble des communes du Sicoval. C'est ainsi que 4 demandes ont été présentées et étudiées par le CCAS avant décision finale.

Le CCAS reste toujours l'interlocuteur de la société Promologis pour l'attribution des logements du Coustou du Picard. Depuis janvier, c'est une dizaine de demandes qui ont été faites auprès de la commune. Nous informons et orientons les personnes vers l'organisme et soutenons les dossiers, en fonction de leurs caractéristiques, quand un logement devient disponible.

Des demandes plus ponctuelles, d'aide et de soutien pour des situations personnelles difficiles font aussi l'objet d'une attention particulière. Nous recevons les personnes afin de les écouter, les conseiller et les orienter vers les organismes compétents au regard de leur problématique particulière.

Enfin les bénévoles de « l'aide au devoir » ont entamé le dernier trimestre scolaire avec toujours autant d'assiduité auprès des jeunes élèves qu'ils soutiennent et une dernière demande vient d'être acceptée dans le cadre de l'aide aux révisions pour le brevet des collèges, ce qui porte à 7 le nombre de jeunes accompagnés.

Live Challenge 2016 4^e édition : c'est reparti !



Tous les jeudis de juillet et août à partir de 19 h, venez découvrir des artistes dans le cadre champêtre de l'esplanade.

Sur place, les bénévoles pourront vous servir nos bières locales (3 Brasseurs à Labège ou La Ratz de Cahors), vins bio et pétillants de fruits.

Comme l'année dernière vous pourrez aussi déguster nos ardoises de tapas et nos salades (produits bio et/ou locaux). En commandant votre repas avant 15h, nous vous réservons votre table ! Et toujours, un restaurateur différent chaque jeudi.

Le Live Challenge est un concours musical organisé depuis plusieurs années déjà par le Foyer Rural de Montbrun-Lauragais, dans le cadre de l'animation du marché bio et de producteurs qui se tient toute l'année à partir de 16h30.

Il se déroulera cette année du 7 juillet au 27 août.

Dès le 30 juin, venez découvrir « l'avant-première Live Challenge » avec une scène ouverte à tous les musiciens ! Ambiance conviviale garantie !

Cette année pour la finale qui se déroulera le 27 août à partir de 19h30, les 4 groupes sélectionnés parmi les 8 en

compétition, pourront décrocher un chèque de 1 000 € ou une scène aux curiosités du Bikini ou 2 journées d'enregistrement au studio de la Trappe ou un chèque cadeau de 200 € d'accessoires chez Syntho'Music, toujours dans un esprit de convivialité, de partage et de découverte artistique. Alors venez nombreux les soutenir !

Info et résa : livechallenge@montbrun-lauragais.fr



La Bibliothèque



Actualités de la Bibliothèque

Le dynamisme est toujours de mise à la Bibliothèque Municipale et nous prenons enfin le temps de donner de ses nouvelles.

Fin d'année 2015, les classes de GS et CP de l'école maternelle ont pu bénéficier d'une animation choisie par la bibliothèque et offerte par la MD31 (Médiathèque de Prêts aux professionnels) :

« *Ça glougloutte à ma glotte* », contes musicaux autour de l'eau, de et par Virginie Komaniecki, qui ont ravi enfants et adultes ;

Puis, du 20 janvier au 19 février, le prêt par la MD31 d'une Valise « Pop up » choisie par la Bibliothèque a enchanté les enfants de l'école maternelle et encouragé la réalisation d'un Pop Up en classe de MS/GS.

La Bibliothèque s'associe volontiers aux manifestations à thème organisées par les différentes associations du village.

Ainsi, lors du Marché aux Fleurs, 124 personnes ont franchi le seuil de la Bibliothèque pour consulter les documents relatifs aux thèmes présents sur le Marché : fleurs, jardinage bio, moulins et ont visité l'exposition de M. Roffe, peintre animalier.

Ce mois de mai a aussi été l'occasion de renouveler le fonds adulte ; nous vous invitons à venir découvrir de nouveaux titres : romans étrangers, policiers, de terroir, documentaires (éducation, alimentation, jardinage...). Vous êtes toujours plus nombreux à fréquenter la Bibliothèque Municipale ; nous remercions les fidèles lecteurs qui nous encouragent à poursuivre nos efforts ainsi que les bonnes volontés qui nous permettent d'améliorer l'accueil et d'enrichir nos fonds régulièrement car l'en-

gagement et l'équipement des documents prennent beaucoup de temps.

Projet :

Nous proposons aux assistantes maternelles et aux jeunes parents qui souhaiteraient un accueil petite enfance (< 3 ans) à la Bibliothèque, de nous rendre visite aux heures d'ouverture pour réfléchir à l'organisation de séances ponctuelles ou régulières à partir de la rentrée.

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 15h30-17h30

Judi : 16h30-18h30

Et hors vacances scolaires, le samedi : 11h-12h

Nous accueillons avec plaisir les dons qui nous permettent de compléter nos collections à condition que les livres soient en bon état.

Cette année, nous remercions encore nos généreux donateurs et en particulier Bernard Castela résidant à Montbrun qui nous a permis d'acquérir de nombreux livres neufs par l'intermédiaire du Lion's Club de Castanet dont il est adhérent-fondateur.

Notre reconnaissance va aussi à la famille de Bruijn qui nous a permis de renouveler le matériel informatique; nous ne regrettons pas le « dinosaure » qui nous a pourtant bien rendu service. Merci à Alec et à Geoffroy pour leurs précieux services en la matière.

L'équipe de bénévoles:

Maryjo, Bernadette, Marina et Maité (malgré elle)

Lecteur du Val

La remise des prix des Concours de Nouvelles (en français et occitan) et d'Art Postal organisée par le Lecteur du Val, a eu lieu à la Médiathèque de Donneville le samedi 28 mai 2016.

De nombreux lauréats et visiteurs ont apprécié ce nouveau lieu culturel et son village.

La Bibliothèque est adhérente à l'association « Lecteur du Val » qui, malgré les aléas, poursuit son activité auprès des professionnels et du public.

« Le Concours de Nouvelles », « L'Art Postal » et le cycle de conférences « Au bonheur des Docs » seront reconduits pour l'année 2016/2017.

Rendez-vous sur le site : www.lecteurduval.org

Rando des Clochers



Le Lundi de Pentecôte, « La Rando des Clochers » organisée par les Foyers Ruraux d'Auragne, Labruyère-Dorsa, Mauvaisin, Montbrun-Lauragais et Noueilles a accueilli

au départ de Montbrun 104 randonneurs qui ont cheminé vers Rebigue à la découverte d'un monument de la Paix remarquable, d'une belle table d'orientation qui nous a seulement permis de deviner les sommets pyrénéens car trop de nuages, mais nos coteaux sont si beaux !

La pause déjeuner, confortable grâce à la coopération du Foyer Rural, a été bienvenue avant de revenir vers Montbrun par le Chemin d'Arles et le Bois de la Tuilerie. Rendez-vous l'an prochain du côté de Mauvaisin.

Table-ronde sur les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle

Faisant suite à trois articles successifs parus dans les

numéros 80, 82 et 85 du Pistarel sur les chemins en général et les chemins de Saint-Jacques de Compostelle en particulier, une table-ronde était organisée et animée par Jean-Luc Moles à la salle des fêtes de Montbrun le 7 avril dernier.

Cette table-ronde avait été intégrée dans le cycle des conférences « Au bonheur des docs » du Lecteur du Val et la bibliothèque de Montbrun y avait participé en présentant un fond d'ouvrages sur ce sujet.

L'objectif était de permettre un échange de témoignages, questions et réponses entre des personnes ayant pratiqué le chemin et des personnes curieuses d'en savoir un peu plus ou intéressées de se lancer sur ce fameux « camino » elles-mêmes.

Au bout du compte, nous n'étions que treize personnes, mais si le succès populaire n'a pas été au rendez-vous, les présents ont passé une excellente soirée d'échanges dans une grande convivialité et des conversations très riches et très animées!

Les informations présentées ce soir-là peuvent être consultées ou téléchargées depuis le site de l'association ACIR à www.chemins-compostelle.com



Lou Busby élue Miss Toulouse

Lou Busby est la fille de Laurence et Stéphane Busby, bien connus au village de par leur participation aux activités communales.

Lou, 19 ans et étudiante en école d'infirmière, a été élue, le 12 mars, Miss Toulouse 2016 lors d'une soirée organisée par l'association La Violette dans son Terroir. Grosse surprise pour Lou qui s'est dite « très contente, mais un peu surprise ». « Il n'y avait qu'une personne qui devait voter pour moi dans le public et quand j'ai vu que certaines candidates étaient là avec leur famille, je me suis dit que je n'avais aucune chance d'être élue », a confié la lauréate qui était en fait la plus

grande de la soirée, du haut de ses 1,79 mètre. Pour une première expérience dans le difficile monde des Miss, la jeune Montbrunoise a fait grand effet auprès du jury. « En fait, ce sont des amis qui m'ont poussée à m'inscrire et je me suis dit : allez, je tente une fois, confie Lou. Après, on cherche toutes à se faire connaître un peu et quand on est élue, on est fière et vraiment contente ».

Source: **La Dépêche du Midi du 14 mars 2016**

Poisson d'avril à Montbrun



Pour ceux qui l'auraient manqué, voici l'article de La Voix du Midi du 1^{er} avril qui situait son poisson d'avril à Montbrun. À noter que la mairie de Montbrun-Lauragais a tenu à préciser qu'elle n'avait pas été consultée quant à l'écriture de cet article pour ce « poisson d'avril ».

Métro : le PLB rejoindra le moulin de Montbrun-Lauragais

Une source proche du maire de Toulouse nous a révélé travailler sur un projet de desserte de Montbrun-Lauragais par le prolongement de la ligne B d'ici 2022.

Le cabinet de Tisséo travaillerait en secret depuis des mois sur une desserte de la ligne B du métro vers Montbrun-Lauragais, au pied du moulin de la ville.

Un retournement de situation inattendu alors que la polémique fait rage entre la métropole et la communauté d'agglomération du Sicoval qui se bat pour voir le PLB arriver jusqu'à Labège depuis des mois.

L'information nous est parvenue par un proche du maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc. « L'idée de faire arriver la ligne B du métro jusqu'à Montbrun-Lauragais permet-

trait non seulement une jonction avec le Sicoval et le Lauragais mais également avec le canal du Midi. Cela entre dans un projet plus global en collaboration avec la nouvelle région. »

L'idée serait à terme de mettre en place une navette fluviale par le canal du Midi jusqu'à Sète d'ici 2075, permettant ainsi une desserte verticale de la nouvelle région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon. « Le choix du Moulin n'est pas non plus anodin. Le patrimoine sera mis en valeur et le meunier pourra se charger de la navette entre le terminus du métro et le canal du Midi », ajoute notre source. La région devrait à ce titre participer au financement de ce projet.

Un retournement de situation qui devrait plaire aux habitants de Montbrun, village de 549 habitants et d'une superficie de 11 km².

Dépôts sauvages et déchetterie

Nous continuons à déplorer régulièrement des dépôts sauvages de déchets de tous ordres ici ou là au bord des routes de notre commune. À titre d'exemple, la photo ci-jointe représente ce que nos employés municipaux ont ramassé le 21 avril dernier. Nous rappelons que ces dépôts sauvages sont interdits et sont susceptibles de faire l'objet de poursuites judiciaires. Mais nous rappelons également que les déchetteries du territoire peuvent accueillir vos objets encombrants toute l'année. En tant qu'habitants du Sicoval, nous y avons accès gratuitement.

Le calendrier des collectes des déchets ménagers et le



site internet du Sicoval précisent leurs localisations et leurs horaires. La déchetterie la plus proche de Montbrun est celle de Montgiscard dont les horaires d'ouverture sont :

- Mardi au vendredi: 8h30-11h50 et 14h-18h
- Samedi : 9h30-12h20 et 13h30-18h
- Fermé le lundi, le dimanche et les jours fériés

Utiliser les déchetteries est un acte écologique et citoyen.



le comité des fêtes

Oyez oyez, Montbrunoises et Montbrunois !



Suite à l'assemblée générale du Foyer Rural au cours de laquelle M. le Maire a rappelé, en introduction, que l'objet social d'un Foyer Rural était plutôt de développer des activités culturelles, sportives ou de loisirs et celui d'un Comité des Fêtes plutôt des missions d'animations, il a été décidé de séparer les activités du Comité des Fêtes de celles du Foyer Rural, ce dernier continuant d'assurer l'organisation du Live Challenge, en été, et la tenue de la buvette du marché, le jeudi soir.

Ainsi, le 19 février 2016, à l'issue d'une assemblée générale constitutive, est né le Comité des Fêtes de Montbrun-

Lauragais, une association dédiée à l'organisation des manifestations festives sur le village. L'équipe, forte d'un conseil d'administration de dix-sept membres, a procédé à l'élection d'un premier bureau. Ce dernier, composé de six personnes, est présidé par Rémi Gillen secondé d'Éliane Sénac, Sandrine Arqué, Laurence Dupuy, Kévin Melix et Marina Moles. S'appuyant sur l'expérience des anciens et la motivation des nouveaux, cette nouvelle équipe, mixte et intergénérationnelle, souhaite proposer, en plus des rendez-vous habituels (marché aux fleurs, vide-grenier, fête du village), de nouvelles animations afin que notre beau village vive pleinement !

Voici donc quelques-uns des rendez-vous passés et à venir au programme de cette année 2016 :

La fête du printemps du 3 avril

À l'initiative de ce projet, on retrouve les associations « Autour de l'École » et « Le Comité des Fêtes de Montbrun-Lauragais » qui ont accueilli plus de cinquante enfants et leurs parents. Une fois réunis dans la salle des fêtes, petits et grands ont participé, dans la joie et la

suite page 14





bonne humeur, à toutes sortes d'ateliers créatifs à partir d'objet recyclés. Au programme : coloriages, décoration d'œufs, fabrication de petits animaux et plantation de graines...

Puis, une chasse aux œufs s'est déroulée dans le centre du village, les enfants s'amusant beaucoup à rechercher les œufs offerts par l'association « Autour de l'École » et les chocolats fournis par une enseigne du Village des marques de Nailloux.



Tant d'émotions ayant ouvert les appétits, la journée s'est achevée par un goûter gourmand. Un beau moment de partage que petits et grands ont su savourer.

Le Marché aux Fleurs du 15 mai



Cette année encore, grâce entre autres à Marina Moles, pilier de cette manifestation, le XX^e Marché aux Fleurs a été une réussite et vu sa fréquentation augmenter.

Étaient programmées, ce jour-là, une multitude d'activités propres à satisfaire tout un chacun : randonnée botanique, divers ateliers (fabrication de pâte à papier, dessin, peinture en plein air), expositions, pépiniéristes et horticulteurs, visite du moulin, dont c'était la 8^e fête, assurée par l'association « Au Four et au Moulin ». Les enfants n'étaient pas en reste puisqu'ils ont pu faire des promenades à dos de poney, jouer à de grands jeux traditionnels en bois, découvrir l'accrobranche (voir photo ci-dessous) et même suivre une chasse au trésor organisée par l'association « Autour de l'École ».



Le vide-grenier est annoncé pour le 12 juin au moment de la rédaction de ce Pistarel.

Mais d'autres rendez-vous se profilent, parmi lesquels :

- Les intervillages à Corronsac, le 10 juillet.
- L'observation des étoiles, courant juillet ou août.
- La fête de la Saint-Michel, du 23 au 25 septembre.
- L'initiation au brassage de la bière, courant octobre.
- L'arbre de Noël et marché de Noël, courant décembre.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes y travaille déjà et espère vous y voir nombreux !

Au Four et au Moulin

L'Assemblée Générale



Le 23 mars dernier, l'association « Au Four et au Moulin » tenait son Assemblée Générale annuelle où nous recevions la démission de Décio Salem de son poste de Président et procédions à l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration et, en suivant, d'un nouveau bureau. Ont été élus:

- Domi Rouget au poste de Présidente
- Jean-Luc Moles au poste de Trésorier

Les autres membres du Conseil d'Administration sont Gérard Bolet, Jean-Paul Denier, Claudine Lajoie-Mazenc, Michel Lajoie-Mazenc, René Lansoy, Christian Rouget et Décio Salem.

Claudine et Michel Lajoie-Mazenc restent membres d'honneur de l'association.

Décio Salem poursuivra son activité d'animation des visites scolaires aux côtés de Claudine et Michel Lajoie-Mazenc. 303 enfants ont visité notre moulin en 2015.

L'année passée a vu la réfection des ailes du moulin et, comme chaque année, une opération de graissage, entretien et nettoyage que nous avons renouvelée le 30 avril 2016. Nous prévoyons cette année la réparation du frein intérieur du moulin.

Nous accusons une baisse significative du nombre de visiteurs. 280 en 2015 contre 440 en 2014, soit une baisse de 37 %. Nous allons donc accentuer la promotion de notre patrimoine auprès des organismes territoriaux et de tourisme.

Nous rappelons aux habitants de Montbrun et particu-

lièrement aux nouveaux arrivants que la visite du moulin est gratuite pour eux. Nous prévoyons d'ailleurs une ouverture d'une demi-journée réservée aux habitants. Nous vous en informerons en temps voulu.

Le calendrier des ouvertures 2016 du moulin est arrêté et consultable sur le site de la mairie.

À noter également la disponibilité à la vente de la brochure explicative du moulin (4 €) et de cartes postales de Montbrun (0,50 €). Disponibles aux heures d'ouverture du moulin, de la buvette ou du secrétariat de mairie.

Enfin, nous restons disposés à accueillir de nouveaux adhérents et de nouveaux guides au moulin pour étoffer notre petite équipe de bénévoles. Nous assurons bien sûr toute la formation et l'accompagnement nécessaires.

La 8^e fête du moulin

suite page 16



Le dimanche 15 mai dernier, et en collaboration avec le Comité des Fêtes et son 20^e Marché aux Fleurs, l'association « Au Four et au Moulin » organisait sa 8^e Fête du Moulin.

Au temps maussade de la matinée succédait un magnifique soleil dans l'après-midi, mais, toute la journée, les rues et places du village étaient remplies de Montbrunois, visiteurs, promeneurs, randonneurs, acheteurs, d'ici ou d'ailleurs et venus à pied, à vélo ou en voiture.

Outre les visites traditionnelles du moulin et de la salle du moulin, « Au Four et au Moulin » avait mis cinq animations à la disposition gratuite de tous nos Montbrunois et visiteurs: atelier de fabrication de maquettes de moulins, atelier de fabrication de papier avec le Moulin de



Brousses, atelier de teinture au pastel avec l'association « Patrimoine, Culture & Territoire », escalade du grand frêne devant le monument aux morts avec l'association « LiberTree », et, enfin, quinze jeux d'adresse traditionnels en bois avec l'association « Tous en Jeu ». Encore nous a-t-il manqué un atelier de fabrication du millas, déclaré forfait un peu avant la fête.

Nous avons préparé le moulin le matin en l'entoilant à moitié, c'est-à-dire avec une seule toile par aile au lieu des deux habituelles, ceci en raison des variations incessantes de la direction et de la force du vent.

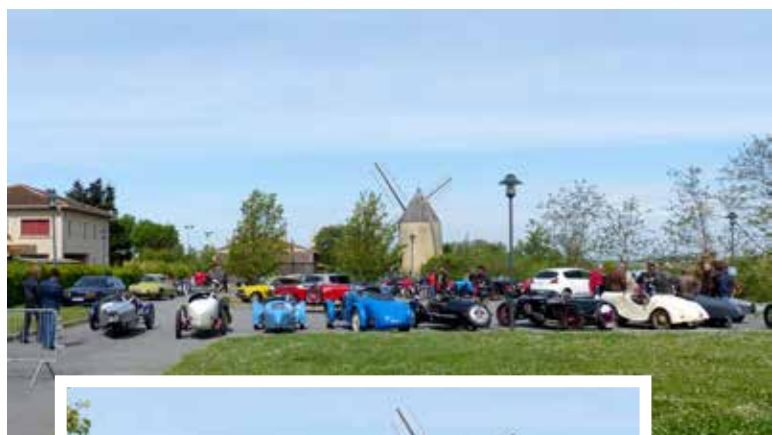
Les guides du moulin de Montbrun et des bénévoles de l'Association Régionales des Amis des Moulins du Midi Toulousain ont eu le plaisir d'accueillir, au moulin-même et à l'expo de la salle du moulin, 150 visiteurs payants au tarif unique réduit de 1,50 € et une bonne cinquantaine de visiteurs gratuits (habitants de Montbrun et enfants de moins de 6 ans).

En marge des visites, nous proposons des cartes postales, brochures et sachets de farine du moulin, moulue dans

les jours précédant la fête, qui ont eu un vrai succès. Une journée de fête autour de notre moulin, une fois de plus très bien réussie!

Rendez-vous dans deux ans en 2018 pour la 9^e Fête du Moulin de Montbrun-Lauragais !

Rando-rallye des tricyclecaristes de France



Un évènement intéressant s'est déroulé à Montbrun le samedi 7 mai 2016 à 10 heures : la randonnée - rallye « La Lauragaise » de l'Amicale Tricyclecariste de France. Ce sont des collectionneurs de voitures à trois roues anciennes, datant des environs des années 1930. Vous pourrez trouver le détail de leurs activités sur leur site tricyclecaristes.free.fr.

37 voitures et près de 70 automobilistes en tenue d'époque pour la plupart ont participé à ce rassemblement qui a été accueilli par l'Association Régionale des Amis des Moulins du Midi Toulousain qui a organisé une visite libre (mais payante) du moulin et de la salle du moulin. Les participants ont pique-niqué pour leur collation du matin sous le « préau » dans le prolongement de l'école puis ont quitté Montbrun à 11h30.

Autour de l'école



Le printemps a été bien chargé pour Autour de l'École : d'abord nous sommes heureux que le Loto des Écoles ait été de nouveau un succès (environ 200 participants) qui permettra de financer plusieurs projets pédagogiques : les Écoles qui chantent pour les CE1, le cycle astronomie des CM1/CM2, la poterie des maternelles et leur visite des Jardins de Martel, la création d'un livre pour les CE2...

Merci aux grands-parents qui ont amené leurs petits-enfants, aux ados venus sans leurs parents, aux professeurs venues gagner, aux commerçants généreux en lots. Les moments forts : l'arrivée d'un nouveau boulé-gueur parmi les bénévoles, et le fameux Loto maternelle qui permet aux tout-petits de repartir avec un joli lot.

Ensuite, nous avons animé une Fête du Printemps avec le Comité des Fêtes de Montbrun-Lauragais: décoration d'œufs et autres créations, avant la chasse aux œufs et le goûter offerts aux enfants.

Nous nous sommes de nouveau retrouvés lors du Marché aux Fleurs le 15 Mai, pour une chasse au trésor. Les questions compliquées ont permis aux participants de s'entraider et n'ont pas empêché les enfants de tous repartir avec un beau livre et un sac de petites surprises. Enfin nous avons offert aux enfants de Corronsac et Montbrun-Lauragais une sortie aux Forges de Pyrène. Les familles disponibles ce jour-là (le dimanche 22 Mai) ont fabriqué leur fougasse, pris une leçon avec l'instituteur du 19^e siècle, soulevé l'épée forgée par le forgeron, ramené un clou en souvenir et enfin visité la forge restaurée, symbole de l'activité industrielle des Pyrénées pendant les quatre derniers siècles.

Le repas partagé du 17 juin et le spectacle offert aux enfants (animé par la Péniche Didascalie dans l'école de Montbrun-Lauragais) et la vente des sacs de course avec les dessins de tous les enfants (si vous en voulez, un réassort est possible) ont permis de terminer notre année scolaire en beauté.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances scolaires et vous donnons rendez-vous dès le 1er week-end de septembre avec la course d'orientation (circuits poussette, piéton et VTT ouverts à tous de 2 ans à 18 ans !)





l'ASIP devient Inter F.C.

L'Inter F.C. est né !

Les communes de Corronsac, Deyme, Donneville, Montbrun, Péchabou et Pompertuzat ont la joie de vous annoncer la création de l'Inter FC qui permettra à tous leurs habitants de pratiquer leur sport favori. Des plus jeunes (6 ans) aux vétérans, toutes les catégories sont représentées, animées et compétitives autour de trois beaux terrains.

Nous nous positionnons aujourd'hui comme un club ambitieux tout en restant familial et convivial.

Dès à présent, nos entraînements sont ouverts à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre. Pour connaître les jours et horaires de l'école de foot (6 à 13 ans), il vous faut contacter Jérôme au 06 17 44 68 54, et pour le foot

à 11 (13 ans à vétérans), c'est Thierry au 06 72 40 21. 9 ou bien via notre site interfc.footeo.com

Le nombre important d'adhérents nécessite bien évidemment beaucoup plus de bénévoles tant sur le plan sportif que logistique, nous vous invitons donc à nous rejoindre, n'hésitez surtout pas !!!

Dès le mois de juin nous pourrons prendre les inscriptions, notamment aux entraînements.

Pour finir sur une sympathique anecdote, un ami nous a dit récemment : « En 1998, il y a eu la création de l'Asip et la France fut championne du monde... En 2016, il y a la création de l'Inter: et « si » la France devenait championne d'Europe ? »

Voir Madagascar Autrement



Voir Madagascar Autrement compte un nouvel adhérent.

Bon, c'est bien, cependant, pas de quoi fanfaronner pour une association en pleine campagne de renouvellement de ses membres. Sauf que cet adhérent là, il est un peu particulier.

Tout d'abord, il est malgache, là encore, VMA a pour but de faire connaître Madagascar, donc rien d'étonnant. Niriatra, c'est son prénom (prononcez Niartch), a 6 ans depuis le mois de février, vit dans le quartier d'Anossibé dans des conditions peu enviables à Tananarive, il va à l'école tous les jours au sein de l'Île aux Enfants, cette école associative dont nous soutenons l'action.



L'Île aux Enfants permet de parrainer des enfants malgaches en difficulté, notre association vient de s'engager pour l'année 2016, Niriatra fait donc parti des nôtres.

Pour cela nous avons mobilisé enfants, adolescents et adultes du Lauragais, à travers des présentations sur Madagascar, cours de cuisine malgache et vente d'artisanat.

Notre but : trouver à nouveau 360 euros et parrainer Niriatra en 2017.

Il sera scolarisé, aura accès aux soins ainsi qu'aux repas quotidiens nécessaires à sa croissance.

Au-delà de cette participation financière, le parrainage consiste à maintenir le contact par courrier, c'est sans doute le point le plus important.

Envoyer des messages de solidarité à cet enfant, l'ouvrir sur le monde, juste par un courrier de temps en temps avec quelques photos, lui montrer que quelque part on s'intéresse juste un peu à lui.

Nous demandons aux enfants proches de notre association d'écrire un petit mot à tour de rôle pour Niriatra, il répondra.

Sur les projets en cours, l'idée est de participer aux actions de l'école au sein du quartier d'Anossibé, nous voulons proposer une solution de potager urbain, première étape : la tour à patates.

L'Île aux Enfants, par l'implication des parents, permettra le développement de cette idée pour l'ensemble du quartier.

Nous vous en dirons plus lors du prochain numéro.

Véluma.

Web : <http://voirmada.jimdo.fr>

Facebook : Voir Madagascar Autrement

Mail : voirmada@gmail.com



Les Vocales

Comme chaque année, « les Vocales » organisent leurs stages d'été à Montbrun-Lauragais du 9 au 12 juillet. Ce travail prendra toute son ampleur et se concrétisera au cours d'une prestation finale qui se déroulera à l'église de Montbrun-Lauragais le mardi 12 juillet à 20h30 (entrée gratuite). Seront ainsi exécutées des pièces à 3 et 4 voix, des duos et solos. Le répertoire est très

varié allant de la variété à des chants traditionnels, à des pièces classiques de Bach, Haendel, Rossini, Vivaldi, Mozart, etc. À l'issue de ce concert de fin de stage, vous pourrez venir partager le pot de l'amitié avec les artistes. Et mieux encore, si vous le souhaitez, vous pouvez tenter l'aventure et participer au stage en contactant Geneviève Philip au 05 61 07 17 95.

infos pratiques

Heures d'ouverture au public du secrétariat de mairie

Lundi :14 h – 18 h

Jeudi : 8 h – 12 h

Vendredi :14 h – 19 h

Téléphone : 05 61 81 91 77 ou 05 31 61 89 70

Télécopie : 05 61 81 57 80

Courriel : mairie@montbrun-lauragais.fr

Horaires d'ouverture au public du service urbanisme sur rendez-vous

Mardi, jeudi et vendredi

Téléphone (urbanisme) : 05 31 61 89 72

Courriel :magalie.bourdelot@montbrun-lauragais.fr

Site : www.montbrun-lauragais.fr

Permanence de M. le Maire : sur rendez-vous

État civil

Établi selon les informations connues en mairie à la date de rédaction

Ils nous ont quittés :

Madame Marie-Madeleine VALETTE, épouse RAMONDOU,

est décédée le 28 février 2016

Monsieur Michel HEBRARD

est décédé le 16 avril 2016

Montbrun-Lauragais



Contacts mairie :

Téléphone (répondeur) : 05 61 81 91 77

Télécopie : 05 61 81 57 80

Courriel : mairie@montbrun-lauragais.fr

<http://www.montbrun-lauragais.fr>